

Les systèmes de sécurité incendie sont définis par les normes NF S 61-931 et suivantes et ils répondent à de multiples réglementations : Code du travail, Code de la construction et de l'habitation, etc. Les obligations ne s'arrêtent pas au matériel : leur exploitation, au quotidien comme en cas de sinistre, doit être parfaitement maîtrisée par le personnel du site. Cette formalisation est systématiquement personnalisée au SSI du site par nos formateurs, qui sont tous des ingénieurs coordonnateurs SSI. Un procès-verbal de formation conforme à la norme NF S 61-933 § 6.1. sera établi par nos soins en fin de formation.

FORMATION DES PERSONNELS : EXPLOITER LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) - SSI04

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)



FORMATION
OBLIGATOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Exploiter le système de sécurité incendie (SSI), au quotidien comme en cas de sinistre
- Savoir appliquer les consignes d'exploitation du site
- Comprendre les différentes fonctions du SSI
- Connaître les éventuelles modifications apportées au SSI

PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel

DURÉE : 2,5 heures de formation.

LE CONTEXTE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Contexte réglementaire
Les normes NF S 61-931 et suivantes

LES RÈGLES D'EXPLOITATION

Exigences réglementaires
Exigences normatives
Les consignes d'exploitation du SSI du site

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les missions du service de sécurité incendie
Les niveaux d'accès
Les particularités du site

LES RÈGLES DE MAINTENANCE

Exigences réglementaires et normatives

LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE DU SITE

Définition d'un SSI
Les différentes fonctions du SSI du site (détection, évacuation, désenfumage, compartimentage, etc.)
Les plans de zonage
Les organes du SSI du site

LA COORDINATION SSI

La mission du coordonnateur SSI
Le dossier d'identité du SSI

EXERCICE D'ÉVACUATION SUR SITE

Organisation d'un exercice d'évacuation
Débriefing en salle

TARIFS

Formation adaptée et dispensée exclusivement pour votre structure : nous consulter pour les tarifs.